



## 5 - Dispositif de sûreté pour empêcher les bateaux de sombrer

LU patent 31471  
Application date 15 May 1952

*La présente invention a pour objet un dispositif pour empêcher les canots et autres bateaux de chavirer et de couler.*

*Le dispositif de sûreté est caractérisé par deux garnitures élastiques en cuir, caoutchouc, en masse synthétique ou analogue, qui sont attachées à chaque coté du bateau au moyen de boulons avec écrous à ailettes. Ces garnitures étanches sont remplies d'air au moyen d'une pompe.*

